

Coopérative vinicole et oléicole d'Eugène-Etienne-Hennaya

La Coopérative agricole et oléicole d'Eugène-Etienne (Hennaya), dont le développement et l'essor s'affirment chaque jour plus parfaits, a été créée en juillet 1923 par Ernest Pomiès que les soixante coopérateurs qu'elle groupe maintiennent à leur tête.

Elle étend son action sur un groupement de propriétés qui couvre 450 hectares et sa capacité est de 15.000 hectos de vin. La Société est gérée par un Conseil d'administration de huit membres et de deux commissaires de surveillance renouvelables annuellement par l'assemblée générale.

Ce sont, présentement : MM. Pomiès (Ernest), président ; Houvert (Joseph), vice-président ; Lichenstein (Henri), Trésorier ; Quiquerez (Eugène), secrétaire ; Amouroux (Jean-Marie), Grasset (Paul), Hinsinger, administrateurs ; Bérat (Victor), Bénichou (Nathan), Cathala, Valéro, commissaires aux comptes.

Tous les membres élus sont rééligibles.

Le fonctionnement de cette remarquable coopérative a été prévu pour donner satisfaction à toutes les préoccupations des adhérents ; il est à la fois très simple et très équitable, les raisins apportés par les adhérents sont vinifiés dans les caves par les soins de la Société, moyennant une prime de quatre francs par hecto, et les sous-produits demeurent la propriété de cette dernière. Cet appoint financier permet à la Société de faire face à toutes ses obligations.

En outre, le montant de la vente en commun est réparti entre les sociétaires au prorata de leur quote-part d'apport en nature.

Cette organisation a déjà fait ses preuves et les adhérents n'ont point caché la satisfaction justifiée qu'ils en ont retirée.

La Cave coopérative a vinifié, en 1923, 18,000 quintaux de raisins, 18,500 en 1924 et il faut s'attendre, pour la présente année, à un chiffre supérieur à 20,000 quintaux.

La cave comprend en premier lieu une imposante batterie de 31 cuves-amphores servant à la fois pour la vinification et pour le logement ; il convient d'y ajouter 22 citernes destinées uniquement au logement et 18 autres citernes verrées servant de logement soit au vin, soit à l'huile, car il convient de signaler que la coopérative a fort intelligemment étendu ses opérations aux huiles comestibles.

Parmi les appareils modernes et munis des derniers perfectionnements réalisés dans la mécanique agricole que nous avons pu voir fonctionner, nous devons citer comme ayant particulièrement retenu notre attention un refouloir Marmonnier n° 2, permettant la réception, le foulage de 150 quintaux de raisins à l'heure, et muni d'une canalisation en laiton distribuant à volonté la vendange foulée dans chaque cave ; deux pressoirs continus de vastes dimensions et de rendement considérable, trois presses hydrauliques, quatre pompes Noël fixes avec canalisation souterraine, deux motopompes avec accessoires, etc.

L'installation complète fonctionne mécaniquement au moyen d'un moteur de 45 CV à gaz pauvre qui actionne entièrement le matériel vinaire et par l'intermédiaire d'une dynamo éclaire électriquement toute la cave.

La Société a jusqu'à ce jour limité son action dans la production de vins courants, d'un type très marchand et qui se recommande au commerce et à la consommation.

Leur belle et riche couleur, leur goût franc, leur haut degré alcoolique et leur parfaite conservation dans n'importe quel milieu les ont vite introduits auprès des grandes firmes, métropolitaines et les

échantillons qui ont été, par les soins des administrateurs de la Coopérative, envoyés dans des foires ou expositions judicieusement choisies ont permis à de nombreux amateurs de les apprécier tout particulièrement.

La Société se propose d'augmenter, dans un avenir très prochain, la capacité de logement pour le vin, de faire construire une cuverie indépendante de la cave et d'acheter le matériel nécessaire au traitement des sous-produits de la vinification qui, nous l'avons dit, demeurent statutairement sa propriété.

Vingt ouvriers sont employés pendant la vinification et un comptable assure l'exécution des directives données par le Conseil d'administration.

Au point de vue huilerie, la Coopérative a traité, en 1924, 1,800 quintaux d'olives qui ont donné 40,000 litres d'une marchandise irréprochable donnant toute satisfaction aux coopérateurs, tant au point de vue de la qualité que du rendement.

(Source : « La formidable épopée des Oraniens » - 1990)

jeanyvesthorrignac.fr